

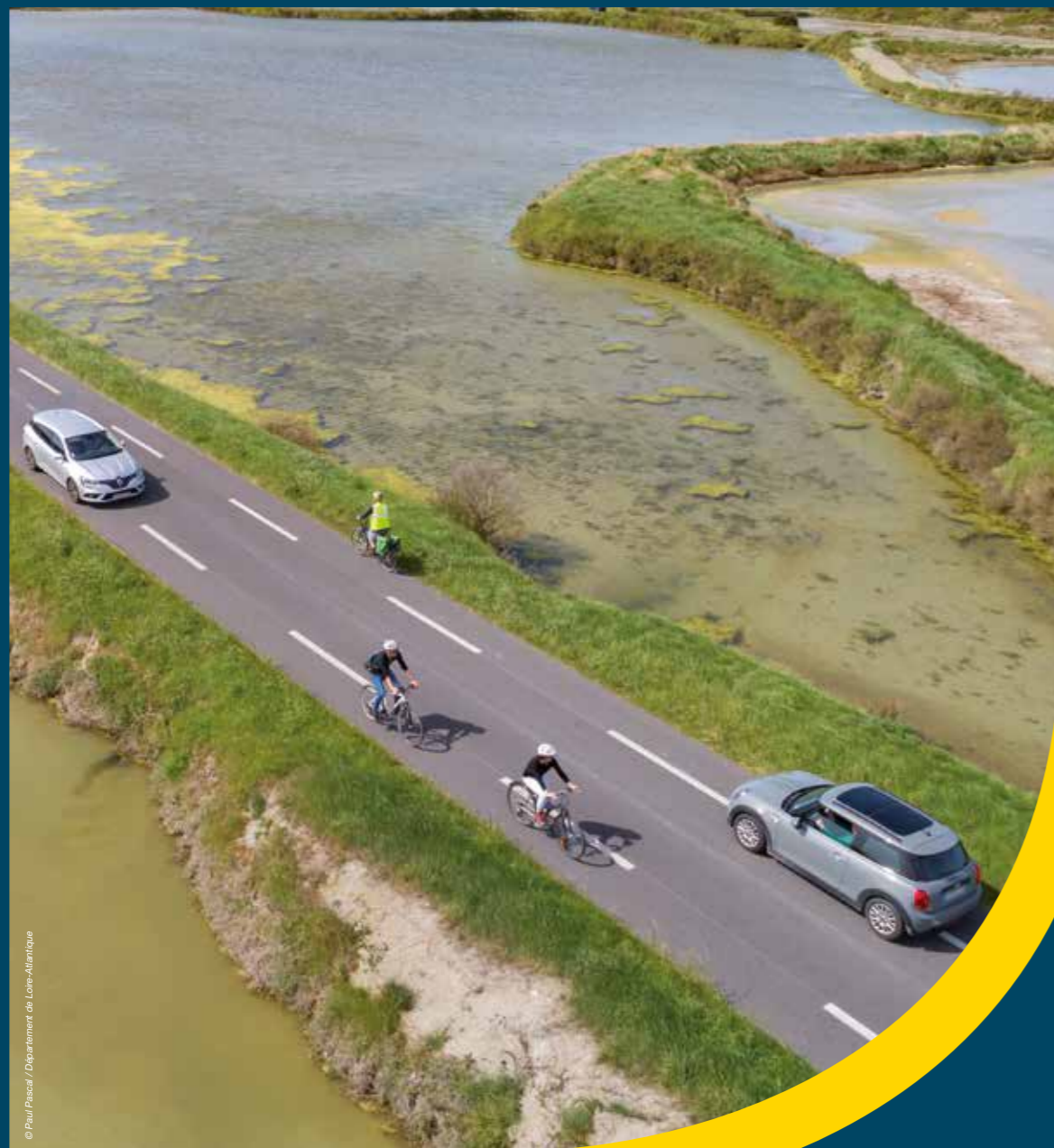
inventons
**LA ROUTE
DE DEMAIN**

POUR DES DÉPLACEMENTS
PARTAGÉS, SÉCURISÉS ET DURABLES

BILAN DE LA CONSULTATION

UN ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT

**Loire
Atlantique**



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Introduction

Pour inventer ensemble la route de demain, le Département de Loire-Atlantique a conduit, tout au long de l'année 2018, une démarche innovante de consultation citoyenne et partenariale.

L'enjeu était de favoriser l'expression du plus grand nombre sur le devenir d'une pratique essentielle du quotidien : se déplacer. Comment, en effet, anticiper dès aujourd'hui les multiples évolutions techniques, sociales, environnementales pour répondre demain à nos besoins de mobilités sous l'angle du partage, de la sécurité et du développement durable ?

À l'issue de cette consultation, le Département de Loire-Atlantique s'engage. Ce document de « *bilan de la consultation* » retrace son déroulement et présente les suites qui sont données aux nombreuses contributions. Ces dernières se concrétisent soit par des actions que le Département s'engage à mettre en œuvre, soit par des études préalables pour mesurer la faisabilité, l'opportunité, et les modalités de certaines solutions proposées. Ce bilan indique également les propositions qui ne peuvent être retenues actuellement pour des raisons techniques, financières ou réglementaires, mais qui pourraient être partagées avec d'autres partenaires pour des réflexions futures. Enfin, vous découvrirez également dans ce bilan les 36 actions directement issues des propositions formulées par les participant-e-s à cette consultation.

Le Département remercie vivement toutes celles et ceux qui ont pris part à l'émergence de l'engagement départemental pour des déplacements partagés, sécurisés et durables en Loire-Atlantique, approuvé le 24 juin 2019.

La démarche « Inventons la route de demain »

LE PROCESSUS EN PHASES

ÉCOUTE

Mieux connaître les perceptions et les besoins

Enquête sur les perceptions et usages de la route

Entretiens avec les partenaires

JANVIER
À MARS 2018

RECUEIL

Récolter les remarques, avis, idées

Ateliers immersifs en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), à Nantes et Machecoul-Saint-Même

2 « routes à idées » pour soumettre ses propositions

Une plateforme numérique pour contribuer à distance sur « participer.loire-atlantique.fr »

Un photomaton innovant par ImagineLA

JUIN
À AOÛT 2018

ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

DÉCEMBRE 2018
À MAI 2019

VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS

Disposer d'une feuille de route opérationnelle pour la période 2019-2022

Vote de l'engagement départemental pour des déplacements partagés, sécurisés et durables

JUIN 2019

MISE EN ŒUVRE

2019-2022

2017

RÉFLEXION

Préparer la consultation citoyenne et partenariale

Engager les réflexions pour une route plus partagée, sécurisée et durable

JUIN 2018

OUVERTURE

Lancer le débat sur les enjeux de la route et des mobilités

Rencontre-débat autour de tables-rondes d'expert-e-s

NOVEMBRE
À DÉCEMBRE
2018

RESTITUTION INTERMÉDIAIRE

Partager la synthèse des contributions et présenter les engagements départementaux

Journée Enseignements et perspectives : restitution de la consultation.

Circuit de Loire-Atlantique, Fay-de-Bretagne

Approbation du Livre Blanc et des 11 engagements départementaux en session départementale

JUIN 2019

RESTITUTION FINALE

Restituer la prise en compte des contributions par le Département

LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHÉ

DES CHIFFRES

+ 1 000
citoyen-ne-s interrogés sur l'ensemble du Département

Près de **400** contributions :

- 135 aux ateliers immersifs
- 89 sur les routes à idées
- 159 sur la plateforme en ligne

+ 200
participant-e-s à la Rencontre-débat et à la journée Enseignements et perspectives

30 illustrations issues du photomaton

57 % des contributions en **36 mesures** concrètes du plan d'actions

FOCUS SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE

- 15 propositions départementales
- 2 215 visiteur-euse-s
- 160 inscrit-e-s
- + de 400 interactions dont 117 commentaires, 265 soutiens et 27 propositions citoyennes

DES ENSEIGNEMENTS

Faciliter le partage de la voirie entre les différents modes de déplacements, encourager le partage des trajets et développer une mobilité plus solidaire.

Sécuriser les déplacements en agissant sur les comportements ainsi que sur l'entretien des infrastructures et leur adaptation aux évolutions des modes de déplacements.

Réduire l'utilisation de la voiture individuelle, développer des alternatives à son utilisation et diminuer l'empreinte environnementale des infrastructures routières et des véhicules.

Développer une synergie entre tous les acteurs publics de la route pour une meilleure coordination entre pouvoirs publics compétents, et assurer une meilleure prise en compte de l'expérience des usagères et usagers.

DES PRODUCTIONS

Un document socle de la consultation

Un Livre Blanc

Un bilan de la consultation (présent document)

Un plan d'actions 2019-2022

Vous pouvez retrouver l'intégralité des documents, contributions, comptes-rendus et synthèse des échanges ainsi que le nouveau plan d'actions sur : participer.loire-atlantique.fr/route

Demain, la route sera **PLUS PARTAGÉE**

Le Département s'engage

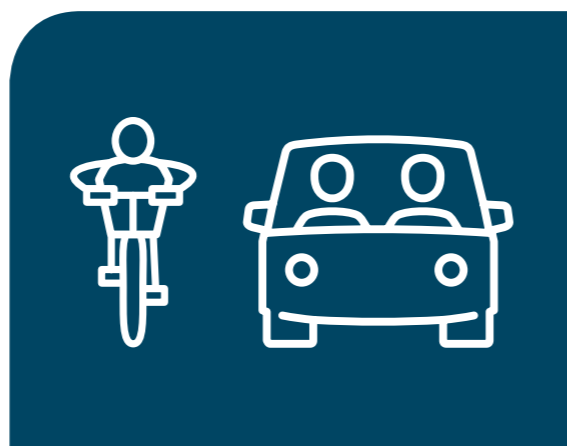
- **Créer des voies prioritaires** pour ceux qui partagent leurs véhicules
- **Imaginer une route modulaire** où l'affectation des voies évoluerait au fil de la journée : changement de sens, voies dédiées à un mode puis à un autre
- **Aménager des chaussées à voie centrale banalisée (CVCB)**, appelées aussi « Chaussidou », devrait être systématiquement envisagé en amont des projets de travaux de réaménagement ou d'entretien de voirie
- **Dédier des voies au covoiturage**
- **Augmenter le nombre d'aires de covoiturage** pour encourager son développement
- **Valoriser la dimension citoyenne et solidaire** dans les pratiques de partage
- **Développer les nouvelles technologies** pour inciter et faciliter le covoiturage
- **Imaginer une application** permettant aux auto-stoppeur-euse-s de se signaler et de rassurer les conductrices et conducteurs sur les personnes à embarquer
- **Créer plus de parkings relais et de covoiturage** sur l'ensemble du département
- Veiller à ce que **l'apparition de nouveaux usages et des nouvelles technologies** de mobilité n'accroissent pas la fracture sociale et territoriale
- **Favoriser l'achat et la location des vélos électriques**, y compris pour les plus modestes
- Mettre au cœur de **la réalisation ou la réhabilitation de projets routiers la place des personnes à mobilité réduite**, afin que toutes et tous puissions partager et profiter de la route en toute sécurité et de manière facilitée

Ces propositions seront mises en œuvre par le Département dans le cadre du plan d'actions départemental.

Le Département étudie

- **Aménager des espaces verts** entre la route et les voies pour les modes doux (vélos, trottinettes, rollers, etc.)
- **Faire bénéficier aux covoitureur-euse-s** des voies dédiées aux transports collectifs
- **Faire en sorte que les itinéraires cyclables soient majoritairement des pistes cyclables indépendantes**, comme chez certains de nos voisins européens, et non uniquement des marquages sur la chaussée
- **Installer un système lumineux** sur les aires de covoiturage signalant la présence d'auto-stoppeuses et auto-stoppeurs
- **Développer les systèmes de partage des véhicules** dans les zones rurales (ex. : Marguerite à Nantes)
- **Profiter du ramassage scolaire** pour emmener les personnes non véhiculées vers les villes-centres
- À l'heure où les trottoirs sont trop souvent impraticables pour les personnes à mobilité réduite, **autoriser les personnes en fauteuils roulants électriques à utiliser les voies des cyclistes**

Ces propositions vont faire l'objet d'études complémentaires afin d'en mesurer la faisabilité.



Le Département prend note

- **Créer des autoroutes à vélo, urbaines et couvertes**
- **Ne pas isoler en permanence les cyclistes des automobilistes** dans un contexte urbain où leurs vitesses ne sont pas si différentes
- **Développer les voitures autonomes et en accès partagé**
- **Installer sur le tableau de bord un panneau à message variable** permettant d'informer les autres usagères et usagers de notre destination
- **Mettre en place un règlement** pour l'accessibilité à toutes les mobilités des personnes à mobilité réduite (PMR)
- **Développer des véhicules adaptés** à tous les types de handicap
- **Travailler sur l'autonomie** par la mobilité de toutes les personnes en situation de handicap
- **Assurer l'accès de tous les publics** aux nouvelles technologies de mobilité via des aides financières
- **Faciliter le passage d'un mode de transport à un autre** pour les personnes à mobilité réduite en mécanisant les équipements, ex. : escalators, tapis roulant
- **Faciliter les trajets** des personnes à mobilité réduite en leur dédiant des voies
- **Supprimer les panneaux de signalisation stop sur les axes cyclistes principaux** ou à défaut placer des panneaux cédez-le-passage pour souligner la priorité des modes doux sur la voirie

Ces propositions ont été entendues sans pouvoir y donner suite pour raisons techniques, financières ou réglementaires.

DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES TRADUITES DANS 16 MESURES DU PLAN D' ACTIONS

- 1 Étudier la faisabilité et expérimenter des revêtements de chaussées innovants et économes en ressources (2d)
- 2 Définir un processus de contrôle qualité pour évaluer le fonctionnement phonique, hydraulique, sécuritaire et poursuivre l'évaluation de la compensation environnementale de l'infrastructure neuve (3c)
- 3 Mesurer les impacts de la construction de l'infrastructure routière et cyclable (3e)
- 4 Déployer une régulation d'accès pour agir sur la congestion (5b)
- 5 Établir annuellement un programme innovation de l'entretien routier (7b)
- 6 Définir et mettre en œuvre une stratégie d'action Mobilités pour assurer les continuités écologiques (10a)
- 7 Réfléchir à la conception des grands ouvrages d'art de demain (13a)
- 8 Développer la pédagogie pour limiter l'usage de la voiture individuelle (21f)
- 9 Mettre en place un démonstrateur de la Route de demain (25a)
- 10 Contribuer au développement de la voiture autonome de l'École centrale de Nantes (24c)
- 11 Poursuivre l'aménagement d'aires de covoiturage et renforcer celles existantes (18a)
- 12 Concevoir des outils de conception et de gestion des points stop de proximité (18c)
- 13 Diversifier l'offre de covoiturage par un déploiement partenarial de points stop (18d)
- 14 Amplifier la mise en relation covoitureur-covoituré (18f)
- 15 Favoriser la pratique du vélo (21a)
- 16 Développer le covoiturage solidaire (23b)

Demain, la route sera **PLUS SÉCURISÉE**

Le Département s'engage

- **Expérimenter des limitations de vitesse évolutives selon les horaires**
- Veiller à ce que **le développement des outils numériques n'engendre pas une distraction et une déresponsabilisation** des usagères et des usagers de la route
- **Mettre en place plus d'actions de sensibilisations expérientielles** (voitures tonneaux, mise en situation de choc) dans le cadre scolaire et professionnel
- **Faire prendre conscience aux groupes de cyclistes que leur place sur la chaussée nuit à la visibilité** des automobilistes rendant leur dépassement dangereux
- **Mettre en place un continuum éducatif** sur la conduite tout au long de la vie de la conductrice ou du conducteur
- **Faire de la prévention à l'école primaire** pour sensibiliser enfants et, par rebond, parents
- **S'équiper de simulateurs mobiles** pour mettre les usagères et usagers dans des conditions variées
- **Renforcer la signalétique de sensibilisation** dans les zones dangereuses (sorties écoles, traversée de tram, etc.)
- **Concevoir la route comme un outil de communication** faisant prendre facilement conscience à l'utilisateur du type de voie empruntée et des règles applicables (ex. : via le revêtement, la largeur de la voie)
- **Maintenir la propreté des pistes cyclables** pour des questions de sécurité (débris de verre, déchets)
- **Réduire la collision routière animale** en développant les passages à faune le long des cours d'eau et près des zones habitées

Ces propositions seront mises en œuvre par le Département dans le cadre du plan d'actions départemental.

Le Département étudie

- **Limiter en zone urbaine le nombre de panneaux publicitaires** qui abaissent la vigilance des conductrices ou conducteurs
- **Installer des caméras permanentes aux passages à niveaux** et verbaliser les conductrices ou conducteurs qui ne tiennent pas compte du feu rouge clignotant et de l'abaissement des barrières
- **Offrir la possibilité aux usagères et usagers** (via une application ou un espace sur le site des collectivités) **de signaler un mauvais état ou des dégâts sur la voirie**
- **Continuer à supprimer les intersections sur les axes primaires**

Ces propositions vont faire l'objet d'études complémentaires afin d'en mesurer la faisabilité.



Le Département prend note

- **Renforcer les sanctions à l'encontre de l'usage du téléphone au volant** pour en réduire son utilisation
- **Réduire la signalisation en zone urbaine** pour augmenter la vigilance des usagères ou usagers et les responsabiliser
- **Fixer une limitation de vitesse uniforme est inadapté et non avenu** ; sur la voie publique, chacune et chacun doit utiliser son véhicule, de manière raisonnable, prudente, adaptée à ses propres capacités et à l'environnement
- **La formation des usagères et usagers n'incombe pas uniquement aux collectivités**, mais est l'affaire de toutes et tous. Pour cela, les conductrices et conducteurs devraient effectuer des stages sur circuits de pilotage
- **Mettre en place une minuterie aux passages piétons** afin de connaître le temps restant et ainsi sécuriser la traversée des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite
- **Utiliser les véhicules professionnels des collectivités** (Région, Département, intercommunalités, communes) comme support de sensibilisation à la sécurité routière
- **Proposer à l'ensemble des habitant-e-s de Loire-Atlantique, une journée de formation théorique et pratique gratuite**
- **Créer un tunnel réservé aux modes actifs** sous la Loire pour améliorer la sécurité des usagères et usagers
- Dans le cas de fauchages tardifs, **couper une bande d'un mètre de largeur** pour permettre une mise en sécurité des marcheurs
- **Interconnecter tous les types de véhicules via des systèmes de détection ou de partage** d'information sur smartphones
- **Systématiser les revêtements drainants et absorbants** sur toutes les routes départementales
- **Développer les contournements d'agglomérations** et créer davantage de voies de dépassement pour doubler plus librement sans mettre en danger les autres usagères et usagers
- **Concevoir des véhicules à haute technologie** qui détectent le potentiel d'accident
- **Élargir les voies** pour permettre le croisement de tous les véhicules, notamment les engins agricoles
- **Supprimer les « dos-d'âne » et ralentisseurs d'entrées** d'agglomération

Ces propositions ont été entendues sans pouvoir y donner suite pour raisons techniques, financières ou réglementaires.

DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES TRADUITES DANS 8 MESURES DU PLAN D' ACTIONS

- 1 Développer un socle d'équipements d'information et de régulation par Panneaux à Messages Variables (PMV) et bornes *bluetooth* (5a)
- 2 Organiser un temps fort annuel sur un thème identifié à destination d'un public cible (15b)
- 3 Développer la sensibilisation à la sécurité routière et aux risques associés à chaque mode de transport (15c)
- 4 Développer des outils de sensibilisation en réalité virtuelle avec simulateur (15d)
- 5 Réaliser un schéma de sécurisation et d'apaisement des vitesses (16a)
- 6 Instituer des visites de sécurité d'itinéraires, de diagnostic de la route, de son environnement et des réseaux associés (16c)
- 7 Renforcer le marquage horizontal pour une meilleure visibilité par temps de pluie et la nuit (16f)
- 8 Pérenniser la navette à vélos entre Saint-Nazaire et Saint-Brévin-les-Pins (21c)

Demain, la route sera **PLUS DURABLE**

Le Département s'engage

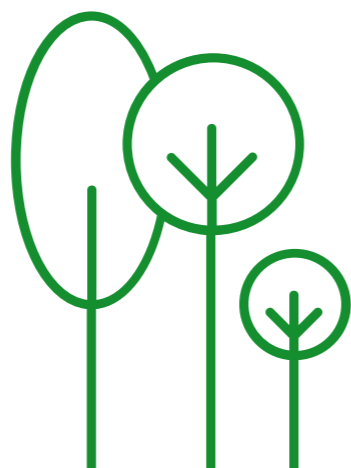
- **Faire une campagne de sensibilisation** pour lutter contre la voiture en solo pour les trajets inférieurs à 5 kilomètres
- **Généraliser le télétravail** pour générer moins de déplacements sur la route
- **Déployer le haut débit** partout et pour toutes et tous limiterait certains trajets depuis les zones résidentielles vers les centres-villes et réduirait la gestion automobile des grandes villes
- **Développer l'entraide intergénérationnelle** pour faciliter les mobilités du quotidien
- **Utiliser la Loire comme complément à la route avec des navettes verticales** (franchissement du fleuve) et horizontales (le long du fleuve par exemple le Pellerin-Bellevue)
- **Réaffecter les petites lignes ferroviaires** pour en faire de véritables alternatives aux trajets automobiles, particulièrement sur les itinéraires les plus congestionnés, et limiter l'artificialisation des sols
- **Rendre toujours plus pratiques et attractifs** les transports en commun
- **Développer l'usage du vélo** autant en ville qu'à la campagne en généralisant les voies cyclables
- **Développer l'interconnexion systématique** entre les différents modes de transport
- **Accompagner systématiquement** les infrastructures routières de corridors écologiques
- **Créer une taxe à hauteur de 0,5 %** du budget du service des routes pour développer les passages à faune
- **Développer le recyclage des matériaux** servant à la construction de routes
- **Travailler sur une tranquillisation des déplacements** pour faire baisser pollutions, accidents et engorgements
- **Privilégier une approche selon la mobilité intelligente** plutôt que la route intelligente et connectée qui nécessiterait une grande quantité de matériaux rares et nocifs pour l'environnement

Ces propositions seront mises en œuvre par le Département dans le cadre du plan d'actions départemental.

Le Département étudie

- **Lancer un challenge départemental de la mobilité** pour les entreprises et/ou collectivités pour inciter aux changements de comportement
- **Comprendre finement le contexte de contraintes** qui conduit à une forte utilisation de la voiture et limiter les trajets inférieurs à 5 kilomètres
- **Diversifier l'offre de modes de transport collectifs** en milieu rural
- **Créer 5 plateformes multimodales** à une dizaine de kilomètres de Nantes avec un système de navettes en site propre et à haute fréquence
- **Généraliser les routes solaires** pour produire une énergie propre sans consommer d'espaces naturels
- **Contribuer au développement des véhicules à hydrogène ou au gaz naturel (GNV)** plutôt que ceux avec des batteries électriques
- **Favoriser l'émergence d'une flotte de véhicules** pour des déplacements solidaires
- **Augmenter le nombre de bornes de recharge** pour les voitures électriques sur l'ensemble du territoire départemental

Ces propositions vont faire l'objet d'études complémentaires afin d'en mesurer la faisabilité.



Le Département prend note

- **Créer des conciergeries de quartier** pour répondre aux besoins du quotidien et éviter les contraintes des petits déplacements qui empêchent l'utilisation des modes de déplacement collectifs
- **Verser une indemnité kilométrique** pour les salariés covoitureurs
- **Réduire l'offre de stationnement automobile** en centres-villes
- **Ajuster en temps réel le prix du stationnement** en ville selon l'état du trafic
- **Mettre en place une gratuité ponctuelle des transports publics** pour faciliter le changement d'habitude, ex. : pour certains publics, lors des pics de chaleur
- **Renforcer la desserte en transport en commun** sur les axes secondaires
- **Former et mettre en place des primes à l'écoconduite**
- **Mettre en place des aides financières** pour inciter à l'utilisation des véhicules et des modes de déplacement moins polluants

Ces propositions ont été entendues sans pouvoir y donner suite pour raisons techniques, financières ou réglementaires.

DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES TRADUITES DANS 9 MESURES DU PLAN D' ACTIONS

- 1 Réfléchir à des itinéraires routiers digitalisés favorisant l'accessibilité aux sites et itinéraires touristiques (5e)
- 2 Concevoir des protocoles d'échanges de données routières : *Crowdsourcing* et *Opendata* (6c)
- 3 Sensibiliser sur les déchets des bords de route (9e)
- 4 Alimenter en continu le portail Open Data Mobilités (17d)
- 5 Structurer l'offre et la méthode de dimensionnement des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) (19a)
- 6 Favoriser la mise en place de voies réservées multifonctionnelles (19b)
- 7 Participer à la réflexion sur l'opportunité de plateformes multimodales en 2^e périphérie de la couronne métropolitaine (20c)
- 8 Réaliser un état des lieux des pratiques, dans les administrations ou gros employeurs, de l'autopartage (21e)
- 9 Soutenir la création de tiers lieux numériques (21g)

LA GOUVERNANCE

de la route de demain

Le Département s'engage

- **Déployer un dispositif de réflexion partagée** sur la place et le rôle des citoyens pour favoriser la co-construction des solutions en matière de déplacement
- **Développer des synergies et des projets communs** entre les autorités organisatrices de transports régionales
- **Disposer d'un cadre favorisant le dialogue** entre les collectivités exerçant des compétences de transport

Ces propositions seront mises en œuvre par le Département dans le cadre du plan d'actions départemental.

Le Département étudie

- **Mettre en place un pass mobilité unique** entre Nantes Métropole, les Régions Pays-de-la-Loire et Bretagne et le Département de Loire-Atlantique

Ces propositions vont faire l'objet d'études complémentaires afin d'en mesurer la faisabilité.

Le Département prend note

- **Penser opérateur unique**, voire autorité unique, de transport sur le territoire métropolitain nantais

Ces propositions ont été entendues sans pouvoir y donner suite pour raisons techniques, financières ou réglementaires.

DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES TRADUITES DANS 3 MESURES DU PLAN D' ACTIONS

- 1** Systématiser la concertation numérique citoyenne en amont sur les projets routiers (2a)
- 2** Susciter le dialogue entre Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) et gestionnaire de réseau routier (24a)
- 3** Associer l'usager citoyen à la mise en œuvre des actions de la route de demain (25b)



Retour en images SUR LA DÉMARCHE



Table-ronde
de la
Rencontre-débat
du 11 juin 2018



Route à idées
du
Pays de Retz
du 7 juin 2018

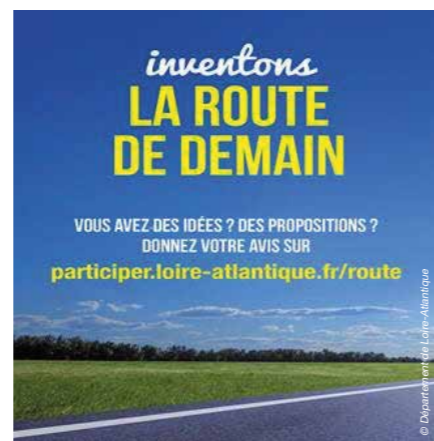


Illustrations issues
du photomaton
innovant
du 23 et 24 août 2018
à Saint-Nazaire



Présentation
des engagements
lors la journée
Enseignements
et perspectives
du 5 novembre 2018

Prise de parole
d'ouverture de la
Rencontre-débat
du 11 juin 2018



Ateliers immersifs
du 20 et 27 juin 2018
à Nantes et
Machecoul-Saint-Même



Approbation
du Livre Blanc
par l'Assemblée
départementale
lors de la
session
du 17 décembre 2018

Pour retrouver l'ensemble des informations
et des résultats de la démarche
«*Inventons la route de demain*», rendez-vous sur :
participer.loire-atlantique.fr/route



Département de Loire-Atlantique
Direction Déplacements - Direction Infrastructures
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 99 78 14
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site Internet : loire-atlantique.fr

Conception : Sennse / Département de Loire-Atlantique
Crédit Photo : Paul Pascal et Jean-Felix Fayolle Département de Loire-Atlantique / Sennse
Juin 2019